

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUNIE LE JEUDI 25 MAI 2023 À L'IME CHATEAU RENARD

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 25 mai à quatorze heures trente.

Les adhérents de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute-Marne, dont le siège social est situé 9 Avenue Montmorency 52400 Bourbonne les Bains, se sont réunis à l'IME Château Renard 9 Avenue Montmorency 52400 Bourbonne les Bains, sur convocation faite par lettre simple pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté.

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022  
Le P.V est consultable sur le site : <http://adpep-52.org>
2. Rapport moral 2022
3. Rapport d'activités 2022
4. Compte-rendu financier – exercice 2022 (comptes administratifs)
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Fixation du taux des cotisations 2023
7. Elections au Conseil d'Administration :
  - . Renouvellement de 2 mandats : M. Emmanuel ESTEBAN et M. Bernard REMY
  - . Nouvelle candidature : M. Bernard LANDRU
8. Questions diverses

L'Assemblée est présidée par Madame Viviane FOURNIER, en sa qualité de Présidente de l'association.

La société ROCARD AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement convoquée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater les adhérents présents ou ayant donné pouvoir.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente remercie les personnes présentes et cite les excusés.

## **1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale réunie le jeudi 29 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des adhérents présents.

## **2 - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE :**

La Présidente fait lecture de son rapport moral :

*« En préambule,*

*La sortie progressive de la pandémie COVID qui s'est concrétisée avec la fin du Pass sanitaire seulement le 31 juillet 2022, nous laissait espérer une année meilleure que celles écoulées.*

*Mais le 24 février 2022 commençait l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'on sait ce qu'il en est un an et demi plus tard.*

*La remise en cause de certains droits fondamentaux dans le monde, en particulier ceux des femmes sont plus que jamais d'actualité.*

*La crise climatique et ses phénomènes, la canicule de l'été 2022 se sont installés. L'environnement, la biodiversité sont devenus des enjeux majeurs.*

*Les coûts à la fois humains et financiers produits s'inscrivent dans des recherches de solutions, d'adaptation pour nos sociétés et les humains que nous sommes.*

*En 2022,*

*L'association départementale PEP 52 avec une pensée particulière pour ceux qui ne sont plus là ou empêchés par leur état de santé a fonctionné de façon réglementaire, au travers de ses réunions institutionnelles (Bureaux, CA, AG, CVS de chaque structure), activité désormais en présentielle et plus derrière un écran. L'association régionale ARPEP s'est structurée. Nous avons participé à l'Assemblée Générale de la Fédération au HAVRE fin juin.*

*Le budget qui vous sera présenté est le reflet d'une gestion saine et présente un fonctionnement serein.*

*La parution sur l'année des quatre premiers numéros du «P'tit journal » permet désormais de découvrir chaque trimestre les activités de tous, des tous petits aux plus grands des enfants accueillis et/ou accompagnés et de nos amis les compagnons que les personnels encadrent, accompagnent avec énergie, réactivité et investissement. Je vous en conseille la découverte et la lecture tous comme celles des outils numériques de notre association.*

*Le dynamisme de notre association a été bien présent lors de la fête du cinquantenaire de l'IME Château Renard à Bourbonne le 10 juin. Merci à Bernard REMY d'en avoir retracé l'histoire. Les anciens enfants (36), les anciens personnels (67) ont pu redécouvrir les lieux et échanger. Une belle exposition de photographies, d'articles de presse, de documents et de films, le tout fourni parfois par les anciens, exposition élaborée par les enfants et les personnels donnaient une vision d'ensemble de la vie de l'IME au fil du temps. Le tout terminé par un temps festif à l'internat.*

*Le 15 juin, l'inauguration officielle du bâtiment de l'internat de l'IME entièrement rénové en bâtiment passif a montré les engagements de l'association et de ses personnels dans le nouveau contexte environnemental et dans les besoins des enfants. Merci au Directeur général d'avoir suivi un chantier très lourd et de l'avoir fait*

*aboutir, merci aux Chefs de services et à l'ensemble des personnels de s'être mobilisés tout en ayant à subir bien des désagréments. L'environnement est un des engagements qui s'est également concrétisé par le label E3D, le partenariat avec le collège et tout le travail fait au quotidien avec les enfants par les personnels, tout le monde met la main à la pâte.*

*Ce même jour, Merci à Bernard pour son discours, le nom de Marc LINDEN, premier Directeur a été donné au bâtiment de classes en sa présence et en celle de sa famille, moment d'émotion.*

*Le 1 septembre a vu l'ouverture de l'UEMA de Chaumont, deuxième classe du département, avec des personnels investis dans leurs nouvelles missions en lien fort avec l'Education nationale qui soutient et accompagne également le service du SAPAD 52 ; l'utilisation des robots est devenue réelle et Sarah a fait œuvre de pédagogie auprès de tous, ses présentations ont été très appréciées et médiatisées.*

*Des personnels s'investissent également dans la formation, sensibilisation à la différence, implication dans la déficience auditive, intervention LSF et j'en oublie...*

*Les établissements des PEP se sont ouverts sur leur environnement, qu'il soit proche comme la mairie de BOURBONNE que je remercie (Téléthon, Cross...), la communauté de communes des Savoirs Faire, ou partenariat multiple avec d'autres associations...*

*En conclusion,*

*Plus que jamais, les valeurs des PEP de laïcité, de solidarité, d'émancipation, d'égalité et de citoyenneté sont à porter dans notre société. L'accès de tous à L'éducation, à la culture, à la santé, à la vie sociale dans une société inclusive demeure notre ambition.*

*Je vais laisser la place et la parole aux Directeurs et chefs de services qui vont vous faire découvrir toute la richesse de leur travail au quotidien et plus dans le rapport d'activités. »*

### **3 – RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 :**

Les rapports d'activité ont été élaborés par les responsables des établissements et services. Ils donnent des précisions et des informations détaillées sur les effectifs, le fonctionnement, les mouvements du personnel, les formations et les interventions avec des partenaires ainsi que les moments festifs et divers.

#### **IME Château Renard :**

Auréliette PETIT, Directrice de l'établissement, présente son rapport d'activité. Une vidéo du marché de Noël réalisé par les enfants de l'IME est projetée à l'assemblée, ainsi qu'une présentation de l'UEMA Voltaire Moulin, ouverte en septembre 2022.

#### **Pôle ambulatoire :**

Elvire MAILLARBAUX présente les rapports d'activité des trois services ambulatoires dont elle est Cheffe de service : le SESSAD Château Renard, l'IES Joseph Cressot et le SESSAD T.S.L, ainsi que le Pôle de Compétences Prestations Externalisées du centre et du sud du département, qu'elle gère en partenariat avec l'association Bois l'Abbesse, porteuse de ce dispositif.

### **SAPAD 52 :**

Sarah COLLIN, Coordonnatrice du SAPAD 52, commente son rapport d'activité projeté à l'assemblée, ainsi que les situations suivies sur le département.

### **ESAT Montlétang :**

Stéphane GOBILLOT, Chef de service, présente l'activité de l'ESAT Montlétang.

### **Multi-accueil « La Loco des Boutchous » :**

Léa KERSEN, Directrice, présente son rapport d'activité riche de photographies et de moments précieux passés lors d'activités avec les enfants.

### **Microcrèche « Les Tout P'tits Vanniers » :**

Mylène JACOB, Directrice de la micro crèche, présente son rapport d'activité 2022 pour cet établissement qui a ouvert en janvier 2022.

**Le rapport d'activité globale de l'association est adopté à l'unanimité par les adhérents présents.**

## **4 – COMPTE RENDU FINANCIER :**

### **4 -1 : RAPPORT FINANCIER :**

Jean-Claude BORDOGNA, Trésorier, présente l'analyse du rapport financier 2022 de l'association :

#### **ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT :**

Le montant total des produits s'élève à 4 342 438 € en progression de 595 639 € ( + 15.9%) par rapport à 2021.

La production de l'exercice à 845 289 € (19% des produits) progresse de 237 514 €, évolution notamment expliquée par l'ouverture de la crèche de Fayl Billot.

Le montant total de la dotation globalisée s'élève à 2 799 745 € et représente 64% des produits.

Les produits divers à 467 584 € progressent de 83 974 € et couvrent 11% des produits.

Les subventions d'exploitation à 108 902 € concernent le multi-accueil La Loco des Boutchous et la micro-crèche les Tout P'tits Vanniers ; elles sont en baisse de 69 702 €.

Les autres produits pour 120 917 € (3% des produits) sont constitués par :

- Des produits financiers pour 1 618.89 €
- Des produits de cession d'éléments d'actif pour 500 €

- L'amortissement des subventions d'investissement pour 66 548,60 €
- Les reprises sur provisions pour 50 027.37 €
- Les produits exceptionnels divers pour 222.42 €

La production de l'exercice qui s'élève à 845 289 € (19% des produits, 16% l'an dernier) augmente de 237 514 € sachant que la création de la micro crèche de Fayl Billot a généré 118 731 € de chiffre d'affaire supplémentaire. A noter également la progression du chiffre d'affaire de La Loco des Boutchous de 83 743 € à hauteur de 268 168 €. Le chiffre d'affaire de l'ESAT à 455 260 € progresse de 35 355 € soit + 8.4%.

Les dotations et subventions s'élèvent à 2 908 648 €. Elles se décomposent en 2 799 745 € de dotation globalisée (en augmentation de 311 165 € soit +12.5% par rapport à 2021) et 108 902 € de subventions d'exploitation essentiellement versées aux crèches (27 348 € pour les Tout P'tits Vanniers soit – 11 492 € par rapport à 2021 et à La Loco des Boutchous pour 77 013 € soit – 58 037 € par rapport à 2021 à mettre en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires citée ci-dessus pour 83 743 €). L'augmentation de la dotation globalisée de 311 165 € concerne l'IME pour l'essentiel à hauteur de 265 409 €.

Les autres produits s'élèvent à 467 584 € en augmentation de 83 974 €. Cette augmentation concerne l'IME.

Le montant total des charges s'élève à 4 090 960 € en progression de 521 377 € (+ 14.6% par rapport à 2021). Cette augmentation s'explique par la progression des amortissements

(+ 88 776 €) due à la clôture des travaux à l'IME, mais aussi à l'augmentation des frais de personnel (+ 275 584 € soit + 11%) pour se situer à 2 754 751 €, l'augmentation des achats (+ 51 655 €) à 394 064 € s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des frais d'énergie (+ 42 916 €)

Les consommations à 394 064 € sont en forte progression de 51 655 € dues pour l'essentiel à l'augmentation des frais d'énergie vue ci-dessus. Les frais d'alimentation s'élèvent cette année à 113 235 € (101 756 € en 2021 soit une augmentation de 11.2%)

Les services extérieurs qui s'élèvent à 409 583 €, progressent de 22 446 € soit + 5.8% par rapport à 2021, augmentation surtout constatée au poste transport d'usagers (+16 350 €).

Les frais de personnel à 2 754 751 € augmentent de 275 584 € (+11% par rapport à 2021) progression expliquée par augmentation de 7.95 ETP dont 3.61 ETP à l'IME et 3.82 ETP à la micro crèche de Fayl Billot.

Les amortissements sont en augmentation de 88 776 € à 287 967 € expliquée par la fin des travaux à l'IME générant un supplément d'amortissements de 80 219 €.

Concernant les effectifs du personnel, l'effectif global est en augmentation de 7.95 ETP pour un total de 103.87 ETP contre 95.92 ETP en 2021. Le coût total salarial par ETP est de 26 521 € en 2022 contre 25 846 € en 2021 soit une progression de 2.6%

## ANALYSE DU BILAN :

### Bilan actif

Le montant total du bilan s'équilibre à 5 678 623 € au 31/12/2022. Il s'élevait à 5 012 113 € en 2021 soit une augmentation de 13%.

Comme l'an dernier, l'actif immobilisé à 4 223 031 € représente 75% de l'actif. Nous observons, toutefois que les immobilisations en cours de l'an dernier ont été affectées à l'IME, concrétisant ainsi la fin travaux.

Ces immobilisations en cours ont été complétées par un investissement de 599 990 € à l'IME pour l'année 2022. De plus des investissements ont été réalisés en 2022 pour 3 205 € pour le siège et l'IES, 126 217 € pour l'ESAT et 4 382 € pour la micro crèche les Tout Petits Vanniers.

Les créances à 415 924 € représentent 7% de l'actif et incluent notamment un solde de subvention attribuée à l'IME de 162 000€ restant à percevoir.

La trésorerie à 1 039 590 € représente 18% de l'actif en augmentation de 418 250 €, partiellement expliquée par l'augmentation du besoin de financement des dettes à court terme.

### Bilan passif

Le fond associatif à 2 726 008 € (soit 48% du total du bilan) augmente de 186 798 € et les provisions 1 386 693 € (24% du total du bilan).

L'en-cours de prêts à 899 405 € (16% du bilan) , augmente de 296 290 €. Cette augmentation est due à la réalisation d'un prêt à l'IME, liée au plan de financement des travaux réalisés avec un restant dû de 370 934 € au 31/12/2022. L'en-cours de prêt à l'ESAT diminue de 74 644 € correspondant aux remboursements de l'année avec un restant dû de 528 470 € au 31/12.

Les autres dettes à 666 517 € représentent 12% du passif. Elles augmentent 157 679 € par rapport à l'an dernier.

La capacité d'autofinancement atteint cette année 472 353 € en progression de 144 567 € par rapport à l'an dernier. Elle a permis de faire face aux investissements de l'année d'un montant de 733 794 € avec un complément de financement par la réalisation du prêt cité ci-dessus par l'IME.

Le fonds de roulement qui mesure les ressources stables dont dispose la structure pour financer son exploitation courante se maintient à un niveau élevé à 789 075 €, en progression de 62 832 € par rapport à l'an dernier permettant ainsi d'assurer une trésorerie solide pour faire face à l'endettement à court terme.

L'augmentation sensible du besoin en fond de roulement qui s'élève cette année à 250 514 € ne remet pas en cause la solidité financière de la structure.

Le tout explique le niveau de trésorerie à 1 039 590 €, largement suffisant pour faire face à l'endettement à court terme.

Le résultat de l'exercice s'élève cette année à 251 478 €, confirmant les bons résultats enregistrés depuis 5 ans maintenant.

Rappels résultats antérieurs :

2014 : -250 326€  
2015 : - 61 770€  
2016 : - 72 170€  
2017 : 44 290€  
2018 : 56 148€

2019 : 77 848€  
2020 : 251 971€  
2021 : 177 216 €

#### **4 - 2 : AFFECTATIONS DES RÉSULTATS :**

Cyril HENRY, Comptable de l'ADPEP 52, présente les affectations des résultats pour chacun des établissements et services :

##### IME CHÂTEAU RENARD :

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 187 173.86 € Notre proposition est d'affecter le résultat administratif 2022 de 187 173.86 € aux excédents et réserves affectés à l'investissement pour le financement des travaux du bâtiment internat.

##### SESSAD CHÂTEAU RENARD :

Suite à la diminution de l'excédent comptable de 13372.59 € résultant du transfert vers l'IME CHATEAU RENARD, le résultat administratif à affecter pour l'exercice 2022 est de 0 €.

##### IES JOSEPH CRESSOT :

Suite à la diminution de l'excédent comptable de 20 635.33 € résultant du transfert vers l'IME CHATEAU RENARD, le résultat administratif à affecter pour l'exercice 2022 est de 0 €.

##### SESSAD T.S.L :

Suite à la diminution de l'excédent comptable de 54814.88 € résultant du transfert vers l'IME CHATEAU RENARD, le résultat administratif à affecter pour l'exercice 2022 est de 0 €.

##### ESAT – A.S.E :

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 5338.37 €. Notre proposition est d'affecter le résultat administratif 2022 de 5338.37 € à la réserve de compensation des déficits.

##### ESAT – PRODUCTION

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 2903.11 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 2903.11 € à la réserve de compensation des déficits.

##### VIE STATUTAIRE ET ASSOCIATIVE

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 27502.23 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 27502.23 € à la réserve de compensation des déficits.

##### FRAIS DE SIÈGE

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 75.07 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 75.07 € à la réserve de compensation des déficits.

##### LA LOCO DES BOUTCHOUS

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 26737.96 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 26737.96 € à la réserve de compensation des déficits.

##### SAPAD

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 14.84 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 14.84 € à la réserve de compensation des déficits.

##### LES TOUT P'TITS VANNIERS

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de – 4525.90 €. Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de - 4525.90 € au report à nouveau déficitaire.

#### AIDE A LA VIE PARTAGEE :

Le résultat dégagé pour l'exercice 2022 est de 2370.39 € Notre proposition est d'affecter le résultat comptable 2022 de 2370.39 € à la réserve de compensation des déficits.

**Ces affectations de résultats sont votées à l'unanimité des adhérents présents.**

#### **5 – RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :**

Monsieur Cédric VIENNOT, commissaire aux comptes au cabinet ROCARD AUDIT présente le rapport des comptes 2022 qu'il a remis à la Présidente de l'ADPEP 52.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des adhérents, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions relatives aux rémunérations des directeurs d'établissements qui y sont mentionnées.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents.**

#### **6 – APPROBATION DES COMPTES :**

L'assemblée générale ordinaire annuelle des adhérents, après avoir entendu la lecture du rapport moral, des rapports d'activités, du compte-rendu financier et du rapport du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de bilan et le compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

En conséquence, l'assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de gestion pour l'exercice clos.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des adhérents présents.**

#### **7 – FIXATION DU TAUX DES COTISATIONS :**

Le montant de la cotisation annuelle à l'ADPEP 52 est maintenu à 10 euros.

#### **8 - ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Les mandats d'Emmanuel ESTEBAN et de Bernard REMY arrivent à échéance. Ces deux administrateurs souhaitent poursuivre leur engagement à l'ADPEP 52.

**Ces deux administrateurs sont élus à la majorité des adhérents présents.**

Bernard LANDRU, invité à cette Assemblée générale propose sa candidature pour être administrateur.

**Bernard LANDRU est élu à la majorité des adhérents présents.**

La composition du Conseil d'Administration devient la suivante :

- ANNEQUIN Jean-Luc
- BORDOGNA Jean-Claude

- ESTEBAN Emmanuel
- FOURNIER Viviane
- MICHELOT Marie-Noëlle
- LANDRU Bernard
- LAPREVOTTE Pierre
- LAVALLEE Alain
- REMY Bernard

### **9 – QUESTIONS DIVERSES :**

Nomination des délégués pour l'assemblée générale de la fédération générale des PEP :

- Viviane FOURNIER
- Bernard LANDRU

**La Présidente,**



**La Secrétaire**

